

IC NOTICE N°028/2021/PNUD-BFA

Recrutement d'un (e) Consultant(e) pour l'évaluation finale du projet prévention de l'extrémisme violent par la résilience des communautés au BURKINA FASO.

Date : 16 juin 2021

Pays : Burkina Faso

Nom du Projet : RESILIENCE

Durée de réalisation : 25 jours ouvrable

Lieu d'affectation : Ouagadougou

Votre soumission devra être déposée à l'adresse suivante :

Par email : offres.burkina@undp.org

Au plus tard : **23 juin 2021 à 12 heures**

Les propositions, adressées à l'Operations Manager, doivent être envoyées à l'adresse e-mail ci-dessus indiquée, avec la mention « **IC NOTICE N°028-2021/PNUD-BFA : Recrutement d'un (e) Consultant(e) pour l'évaluation finale du projet prévention de l'extrémisme violent par la résilience des communautés au BURKINA FASO.** »

Les termes de références sont disponibles sur le site du PNUD Burkina à l'adresse : http://www.bf.undp.org/content/burkina_faso/fr/home/operations/procurement.html

La proposition technique devra comprendre : **Une brève présentation de l'approche méthodologique et de l'organisation de la mission envisagée, une note de compréhension des TDRs, un curriculum vitae incluant au moins deux (02) références avec les adresses Emails.**

La proposition financière devra être élaborée suivant le format fourni en annexe.

Les demandes de clarifications devront être transmises uniquement par écrit à l'adresse suivante : procurement.burkina@undp.org

Contexte et Justification

Le Burkina Faso à l'instar de nombreux pays de la région du sahel, est confronté à des crises socioéconomiques et sociopolitiques depuis 2015. Ces crises qui se manifestent par une prolifération des attaques terroristes et des conflits intercommunautaires sur l'étendue du territoire et particulièrement dans les régions du Centre-Nord et de l'Est, font de nombreuses victimes tant parmi les militaires que les civils. Elles causent des pertes en vies humaines et engendrent un déplacement massif des populations. Selon les données du CONASUR, ces crises ont entraîné le déplacement de 1.121.960 personnes à la date du 28 février 2021. Cette situation met à rude épreuve les efforts de développement entrepris par le gouvernement burkinabè et ses partenaires ainsi que la cohésion sociale.

Objectif de l'étude :

L'évaluation finale prendra en compte toutes actions programmées dans le document de projet. Elle vise à évaluer les progrès accomplis vers la réalisation des résultats escomptés du projet. Elle permettra aussi de fournir les éléments nécessaires pour montrer la contribution du projet dans la prévention de l'extrémisme violent, dans la consolidation de la paix et la cohésion sociale d'une part, et d'autre part de formuler des recommandations stratégiques et pratiques issues des leçons apprises utiles à partager avec toutes les parties prenantes incluant les bailleurs et les bénéficiaires.

Livrables :

- ☛ un recueil des résultats constatés ;
- ☛ un photobook des bénéficiaires et réalisation du projet ;
- ☛ plus d'une centaine d'images professionnelles des réalisations du projet ;
- ☛ Un film documentaire de 26 minutes ou 52 minutes ;
- ☛ Deux capsules vidéo des réalisations des projets pour les communes ;
- ☛ Un rapport de mission relevant les défis rencontrés et les leçons apprises dans la réalisation des résultats attendus du projet.

Qualification et expériences requises :

Qualification académique :

- Master (BAC+5) ou plus en Management des Projets, économie, socio-économie, Ingénierie de formation, Management des microentreprises et Microfinance, Planification économique et gestion d'organisation, ou discipline équivalente

Expériences :

- Plus de 07 ans d'expérience professionnelle avec au moins 5 ans d'expérience dans le domaine de la gestion et de la conduite des évaluations de projets de création d'emplois ou de Management des microentreprises;
- Expérience dans l'utilisation de méthodologie de l'évaluation;
- Maîtrise des techniques participatives et autres approches de collecte et d'analyse des données relatives à la pauvreté et autres domaines ;
- Bonnes connaissances de l'approche AGR et HIMO serait un atout ;
- Excellente capacité de communication orale et écrite en français. La connaissance des langues locales (le mooré et le gourmantché) est un atout ;
- Excellent leadership et compétences managériales ;
- Une expérience d'évaluation similaire avec le système des Nations Unies, en particulier le PNUD et une bonne connaissance de son mandat serait un atout.

Evaluation

L'évaluation des Propositions Techniques et Financières se déroule en deux étapes. L'évaluation des propositions techniques est achevée avant l'ouverture et la comparaison des propositions financières.

a. Les propositions techniques

La sélection sera faite sur la base des critères notés sur 100 comme suite.

CRITERES	NOTES
----------	-------

Qualification académique : • Master (BAC+5) ou plus en Management des Projets, économie, socio-économie, Ingénierie de formation, Management des microentreprises et Microfinance, Planification économique et gestion d'organisation, ou discipline équivalente	20
Expériences : • Plus de 07 ans d'expérience professionnelle avec au moins 5 ans d'expérience dans le domaine de la gestion et de la conduite des évaluations de projets de création d'emplois ou de Management des microentreprises; • Expérience dans l'utilisation de méthodologie de l'évaluation; • Maîtrise des techniques participatives et autres approches de collecte et d'analyse des données relatives à la pauvreté et autres domaines ; • Bonnes connaissances de l'approche AGR et HIMO serait un atout ; • Excellente capacité de communication orale et écrite en français. La connaissance des langues locales (le mooré et le gourmantché) est un atout ; • Excellent leadership et compétences managériales ; • Une expérience d'évaluation similaire avec le système des Nations Unies, en particulier le PNUD et une bonne connaissance de son mandat serait un atout.	40
Compétences techniques : • Démontre une connaissance technique avérée pour assumer les responsabilités et exigences du poste ; • Connaissance des principes de gestion axée sur les résultats ; • Capable d'analyser et collecter les données quantitatives et qualitatives ; • Capacités avérées en techniques d'évaluation rapide ; • Excellentes capacités de facilitation avec l'utilisation de certaines méthodes participatives. •	30
Compétences fonctionnelles : • Ouvert aux changements et capable de recevoir/intégrer les feedbacks ; • Bonnes capacités de travail en équipe ; • Être autonome et avoir un sens relationnel aiguisé ; • Démontrer une intégrité en se conformant aux valeurs et normes déontologiques du PNUD ; • Capacité à rédiger des rapports analytiques en français ; • Démontrer une grande sensibilité et faculté d'adaptation à la culture, au genre, à la religion, à la race, à la nationalité et l'âge.	10
TOTAL	100

b. Les propositions financières

La proposition financière est évaluée selon la formule suivante :

Note financière A = [(Offre financière la moins disante) / Offre financière de A] x 30

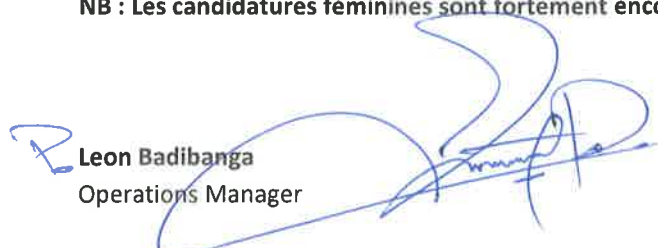
Seuls les consultants ayant obtenu une note technique d'au moins 70 points/100, verront leurs offres financières ouvertes. Cette note technique sera pondérée à 70% et la note financière pondérée à 30%.

Le/la Consultant (e) fait sa proposition financière suivant le Tableau des coûts. Il doit proposer un montant forfaitaire et présenter dans le Tableau des coûts la ventilation de ce montant forfaitaire. Le/la Consultant (e) avec le cumul de notes (Technique pondérée + Financière) le plus élevé sera retenu pour la consultation.

Durée du contrat

La durée totale de la consultation est de **25 jours ouvrable**.

NB : Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

 **Leon Badibanga**
Operations Manager

Signature :

Date : 17/06/2021



TERMES DE REFERENCES

EVALUATION FINALE DU PROJET PREVENTION DE L'EXTREMISME VIOLENT PAR LA RESILIENCE DES COMMUNAUTES AU BURKINA FASO

1. CONTEXTE

Le Burkina Faso à l'instar de nombreux pays de la région du sahel, est confronté à des crises socioéconomiques et sociopolitiques depuis 2015. Ces crises qui se manifestent par une prolifération des attaques terroristes et des conflits intercommunautaires sur l'étendue du territoire et particulièrement dans les régions du Centre-Nord et de l'Est, font de nombreuses victimes tant parmi les militaires que les civils. Elles causent des pertes en vies humaines et engendrent un déplacement massif des populations. Selon les données du CONASUR, ces crises ont entraîné le déplacement de 1.121.960 personnes à la date du 28 février 2021. Cette situation met à rude épreuve les efforts de développement entrepris par le gouvernement burkinabè et ses partenaires ainsi que la cohésion sociale.

Les régions du Centre-nord et de l'Est ont un important potentiel socio-économique que les populations vulnérables peuvent exploiter pour assurer leur résilience pour peu qu'elles bénéficient d'un appui. C'est dans cette perspective que le projet PVE s'est investi depuis 2020. Le projet vise avant tout à redonner espoir aux populations en accompagnant les jeunes sans emplois à entreprendre et les femmes engagées dans des activités économiques de survie à renforcer leurs activités. Il vise de façon plus large les communautés de production et reproduction que la crise sécuritaire a amené à se replier sur elles – mêmes.

Le PNUD en appui au Gouvernement entend ainsi contribuer à bâtir un pont entre les actions humanitaires en cours et la reprise des actions de développement durable proprement dites.

L'approche du projet vise avant tout l'atteinte de résultats concrets et rapides à fort impact sur la vie des communautés et sur leur environnement. Les projets d'activités génératrices de revenus (AGR) et d'investissement dans les moyens de production agro-pastorales et de travaux à haute intensité de main d'œuvre (HIMO) bien pensés permettent d'obtenir assez rapidement ce type d'impact.

Le PNUD met en œuvre ce projet avec pour objectif principal de contribuer à la stabilisation des zones exposées aux risques de conflits et d'insécurité et à la résilience des populations à travers la réalisation de trois produits à savoir :

- Produit 1 : Au moins 500 personnes à risque (hommes et femmes) dont 250 jeunes et 200 personnes déplacées internes, 50 retournées renforcent leurs capacités techniques en développement de moyens d'existence alternatifs ;
- Produit 2 : Les femmes ciblées disposent de capacités, de ressources et de compétences renforcées pour développer des activités socioéconomiques durables dans les régions ciblées ;
- Produit 3 : Les populations des zones cibles disposent de connaissances et d'informations pour l'amélioration de la confiance des populations envers les forces de sécurité et l'administration publique et le renforcement des mécanismes locaux de prévention et de résolution des conflits.

Pour une meilleure efficacité dans la mise en œuvre du projet, l'option du faire-faire a prévalu avec la signature de partenariat entre le PNUD et des ONG nationales (ATAD et OCADES).

2. JUSTIFICATION DE L'EVALUATION

Le projet de Prévention de l'extrémisme violent par la résilience des communautés au Burkina Faso a été lancé en juillet 2020 pour une exécution d'une année. Au terme du projet, toutes les activités prévues dans le plan de travail annuel (PTA) ont été exécutées.

Conformément au document du projet et à la politique d'évaluation du PNUD, une évaluation finale doit être conduite pour examiner le niveau des principales réalisations par rapport aux résultats attendus. Cette évaluation devra aussi permettre de faire des recommandations Pertinentes afin d'améliorer les prochaines interventions du PNUD en faveur des populations vulnérables.

3. PORTEE DE L'EVALUATION ET PRINCIPAUX OBJECTIFS

L'évaluation finale prendra en compte toutes actions programmées dans le document de projet. Elle vise à évaluer les progrès accomplis vers la réalisation des résultats escomptés du projet. Elle permettra aussi de fournir les éléments nécessaires pour montrer la contribution du projet dans la prévention de l'extrémisme violent, dans la consolidation de la paix et la cohésion sociale d'une part, et d'autre part de formuler des recommandations stratégiques et pratiques issues des leçons apprises utiles à partager avec toutes les parties prenantes incluant les bailleurs et les bénéficiaires. Il s'agira de :

- Montrer dans quelle mesure la formulation du projet ainsi que l'approche utilisée sont pertinentes pour la satisfaction des besoins identifiés ;
- Mettre en exergue l'apport du projet dans la réalisation des missions et stratégies du PNUD ;
- Examiner les progrès atteints dans la réalisation des produits escomptés en faisant ressortir les forces et les faiblesses ;
- Analyser les facteurs qui ont affecté de façon positive ou négative l'atteinte des résultats du projet ;
- Apprécier la durabilité des résultats escomptés (renforcement institutionnel et technique, prise en charge des coûts récurrents, appropriation du changement par les bénéficiaires, etc.);
- Apprécier la stratégie de partenariat pour réaliser les résultats ainsi que les dispositions prises pour rendre compte ;
- Analyser la pertinence du dispositif de suivi-évaluation et leur adaptation à la mesure des produits ;
- Examiner la contribution du projet dans la promotion de l'équité et de l'égalité de genre ;
- Faire ressortir les leçons apprises de la mise en œuvre du projet et proposer des recommandations pour les prochaines interventions ;
- Proposer des pistes en appui au Gouvernement et au PNUD dans l'identification de nouvelles opportunités de programmation.

4. QUESTIONS DE L'EVALUATION, NIVEAUX D'ANALYSE ET CRITERES D'EVALUATION

L'évaluation est une analyse critique de la conception, de l'exécution, des résultats et de l'efficacité effective ou potentielle d'un projet, en tant que moyen d'atteindre les résultats visés. Les résultats de l'évaluation visent principalement à améliorer les interventions futures à partir des enseignements tirés des actions en cours ou passées. L'évaluation attire aussi l'attention des décideurs ou les Partenaires Techniques et Financiers sur les contraintes réelles et potentielles au développement et des voies et moyens pour les contourner.

L'évaluation finale est faite à la fin du projet. Il s'agit d'enregistrer et de vérifier les indicateurs de fin de projet qui se rapportent aux produits et aux objectifs pour en déterminer à la fois le niveau d'efficacité et d'efficacités et de tirer les leçons initiales pour les projets futurs. Il peut aussi s'agir de la détermination des résultats du projet en termes d'impact potentiel.

Pour ce faire, cette évaluation finale devra répondre aux questions réparties dans les critères de l'OCDE que sont la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la viabilité ou durabilité.

Pertinence	- Les objectifs et les résultats escomptés sont-ils pertinents par rapport aux priorités nationales ? - Sont-ils clairs et réalistes au vu des ressources disponibles ? - Le problème adressé est-il pertinent et répond-il aux besoins des populations ciblées ?
Cohérence	- Le cadre des résultats (indicateurs) défini est-il pertinent et adapté pour la mesure des résultats ? - Le cadre des résultats est-il cohérent ? - Quels sont les points forts et les faiblesses au niveau de la conception ?
Efficacité	- Des progrès vers les résultats ont-ils été réalisés ? - Dans quelle mesure les résultats du projet ont contribué à la réalisation des objectifs du projet ? - Dans quelle mesure les résultats du projet ont contribué aux effets escomptés ? - Quels sont les facteurs externes qui ont contribué à la réalisation ou non des Effets ? - Quelles sont les principales difficultés rencontrées et lesquelles en sont les causes ? - Dans quelle mesure les structures de coordination mises en place dans le projet ont-ils fonctionné ?
Efficience	- Quel est le taux d'exécution au niveau global et par produit ? Dans quelle mesure les ressources (financières, humaines et informationnelles) investies dans le cadre de la mise en œuvre de chaque projet ont-elles été utilisées de manière optimale au regard des résultats atteints ? les ressources étaient-elles suffisantes par rapport aux résultats atteints ? - Le projet a-t-il été géré de manière efficiente ? - Les méthodes choisies pour l'exécution ont-elles permis d'atteindre les résultats attendus ?
Impact	- Quels sont les principaux impacts du projet sur les bénéficiaires ? - Quels ont été les impacts imprévus du projet ?
Viabilité/ Durabilité	- Quel a été le degré d'appropriation du projet par les partenaires d'exécutions et les communautés ? - Dans quelle mesure les changements positifs intervenus dans le domaine continueront-ils à l'avenir ? - Les capacités développées et/ou renforcées ont-elles produit des effets durables ? - La complémentarité, la collaboration et la synergie entre les partenaires au développement seront-elles durables ?

5. METHODOLOGIE DE L'EVALUATION

L'évaluation sera conduite par un consultant national et doit recourir à toute la panoplie d'outils disponibles pour collecter et analyser les informations pertinentes pour l'étude. En particulier, elle utilisera les méthodes de collecte de données suivantes :

La revue documentaire : les documents clés relatifs au projet seront examinés. Il s'agit : i) du document projet, les comptes rendus des réunions, le cadre de suivi et évaluation, les différents plans de travail, des rapports périodiques ainsi que les rapports élaborés pour documenter l'état d'avancement des activités ; ii) des documents de travail ou autres documents produits au cours de la mise en œuvre tels que les rapports de suivi, les rapports de mission, rapports de consultants, les rapports d'études réalisées, les présentations, les rapports de formation, etc.

Interviews des informateurs clés : l'évaluation devrait inclure des interviews avec les principales parties prenantes du projet : le personnel du PNUD impliqué dans le projet (le Team Leader, le chargé de programme, le Coordonnateur du projet, le spécialiste en appui au projet, la spécialiste en charge de la communication, le spécialiste et les experts suivi-évaluation), les partenaires de mise en œuvre (ATAD, OCADES Nationale, OCADES Kaya et OCADES Fada), les populations cibles (les bénéficiaires, les membres des comités communaux et départementaux, les acteurs régionaux du Centre-Nord et de l'Est), etc.

Entretiens téléphoniques structurés et semi-structurés : les bénéficiaires du projet résidant dans des localités hors d'atteinte peuvent être approchés par téléphone ou e-mail. Les évaluateurs peuvent aussi utiliser ces outils pour d'autres collectes de données.

Les évaluateurs peuvent utiliser une combinaison de méthode qualitative et quantitative pour l'analyse des données. Toutefois, il est attendu de l'évaluation une estimation de la contribution du projet dans le changement des conditions de vie des populations ciblées. Il convient de noter qu'une méthodologie plus détaillée, un plan de travail ainsi que la matrice d'évaluation seront présentés par l'équipe d'évaluation. Le consultant soumettra ensuite, au cours d'une première session du Comité Technique de Suivi de l'évaluation, pour appréciation et validation, un rapport initial comprenant la compréhension du mandat, la méthodologie à suivre et le chronogramme de l'intervention. Elle devra rechercher auprès des parties prenantes y compris les partenaires techniques et financiers, toutes informations pertinentes à même de lui fournir les éléments nécessaires aux analyses requises.

6. PRINCIPAUX PRODUITS OU LIVRABLES ATTENDUS DE LA MISSION D'EVALUATION

La mission d'évaluation devra aboutir à un rapport qui fait ressortir les éléments nécessaires à une appréciation objective de la contribution du Projet Prévention de l'extrémisme violent par la résilience des communautés au Burkina Faso. Les principaux produits de cette évaluation sont les suivants :

- **Rapport initial** : Le consultant devra produire un document. Ce document devra présenter la compréhension du mandat, méthodologie à suivre, répartition des tâches entre les membres de l'équipe et chronogramme de l'intervention. Il sera examiné par le PNUD et les partenaires nationaux en vue des orientations pour la poursuite de l'évaluation ;
- **Rapport des résultats préliminaires** : une présentation des résultats aux principales parties prenantes oralement et écrit sera faite. L'objectif de cette section est de fournir une opportunité pour la validation initiale des constatations des évaluateurs lors d'un atelier ;

- **Projet de rapport d'évaluation** : Une semaine après la présentation des résultats préliminaires, l'équipe d'évaluation soumettra un draft du rapport d'évaluation au PNUD. Ce rapport sera partagé aux différentes parties prenantes du projet et présenté au cours d'un atelier par le consultant.
- **Rapport final d'évaluation** : le consultant finalisera le rapport incluant un résumé ainsi que tous les documents annexés en tenant compte des commentaires et suggestions apportés par le PNUD et les partenaires du projet. Le rapport final devra être de haute qualité rédactionnelle, analytique et scientifique produit en quatre (04) exemplaires formats papier A4 et sous supports numériques. Le rapport provisoire devra être conforme au canevas modèle de rapport d'évaluation fourni en annexe1.

7. COMPÉTENCES REQUISES

Le ou la consultant (e) d'évaluation devra justifier des compétences suivantes :

Qualification académique :

- Master (BAC+5) ou plus en Management des Projets, économie, socio-économie, Ingénierie de formation, Management des microentreprises et Microfinance, Planification économique et gestion d'organisation, ou discipline équivalente

Expériences :

- Plus de 07 ans d'expérience professionnelle avec au moins 5 ans d'expérience dans le domaine de la gestion et de la conduite des évaluations de projets de création d'emplois ou de Management des microentreprises;
- Expérience dans l'utilisation de méthodologie de l'évaluation;
- Maîtrise des techniques participatives et autres approches de collecte et d'analyse des données relatives à la pauvreté et autres domaines ;
- Bonnes connaissances de l'approche AGR et HIMO serait un atout ;
- Excellente capacité de communication orale et écrite en français. La connaissance des langues locales (le mooré et le gourmantché) est un atout ;
- Excellent leadership et compétences managériales ;
- Une expérience d'évaluation similaire avec le système des Nations Unies, en particulier le PNUD et une bonne connaissance de son mandat serait un atout.

Compétences techniques :

- Démonstre une connaissance technique avérée pour assumer les responsabilités et exigences du poste ;
- Connaissance des principes de gestion axée sur les résultats ;
- Capable d'analyser et collecter les données quantitatives et qualitatives ;
- Capacités avérées en techniques d'évaluation rapide ;
- Excellentes capacités de facilitation avec l'utilisation de certaines méthodes participatives.

Compétences fonctionnelles :

- Ouvert aux changements et capable de recevoir/intégrer les feedbacks ;
- Bonnes capacités de travail en équipe ;
- Être autonome et avoir un sens relationnel aiguisé ;
- Démontrer une intégrité en se conformant aux valeurs et normes déontologiques du PNUD ;
- Capacité à rédiger des rapports analytiques en français ;
- Démontrer une grande sensibilité et faculté d'adaptation à la culture, au genre, à la religion, à la race, à la nationalité et l'âge.

Le ou la consultant (e) est tenu au respect du délai et de la production des résultats de la mission (Point 6).

8. ETHIQUE DE L'EVALUATION

La réalisation de cette évaluation devra être basée sur les principes énoncés dans les directives d'éthique du Groupe des Nations Unies sur l'Évaluation (UNEG¹), le code de conduite d'UNEG pour l'évaluation dans le système des Nations Unies² et dans la politique d'évaluation du PNUD³. Cette évaluation devra s'attacher à mettre en lumière les principaux critères de qualité d'une évaluation, à savoir l'utilité de l'information fournie, sa crédibilité, ainsi que sa pertinence et sa valeur ajoutée.

9. ARRANGEMENT DE GESTION

Les rôles et les principales responsabilités de l'ensemble des parties impliquées dans le processus d'évaluation sont les suivants :

- **Commanditaires de l'évaluation** : Cette évaluation a été commanditée par le Bureau pays du PNUD. A cet effet, il devra : i) fournir au début du processus des conseils clairs, ii) fournir un retour d'informations à l'évaluation en préparant une réponse du management et en utilisant les déductions si possible, iii) allouer les fonds nécessaires, iv) être responsable et rendre compte de la qualité du processus et des produits.
- **Co-gestionnaire de l'évaluation** : l'équipe du PNUD devra : i) fournir un soutien en matière d'exécution et de coordination aux représentants des parties prenantes, fournir à l'équipe d'évaluation un appui administratif et les données requises, ii) travailler en collaboration avec les représentants des parties prenantes en assurant une liaison entre les évaluateurs, la direction du PNUD et les parties prenantes clés, iii) examiner la méthodologie proposée et les rapports d'évaluation afin d'assurer que le rapport final réponde aux normes de qualité.

¹ <http://uneval.org/search/index.jsp?q=ethical+guideline>

² <http://www.unevaluation.org/uneqcodeofconduct>

³ <http://www.undp.org/evaluation/>

- **Représentants des parties prenantes** : Il s'agit du groupe de référence (bénéficiaires, partenaires de mise en œuvre, donateurs, partenaires nationaux). Ce groupe devra être mis en place dès le démarrage du processus d'évaluation. Il devra fournir son assistance à la collecte de données requises, analyser les rapports d'évaluation en s'assurant du respect des normes de qualité.
- **Evaluation** : Le ou la consultant (e) devra réaliser l'évaluation, proposer l'approche méthodologique de l'évaluation y compris un plan détaillé de travail avec la responsabilisation de chaque membre de l'équipe, collecter et analyser les informations et données, élaborer les rapports d'évaluation conformément aux termes de référence et faire une présentation PowerPoint.

10. DUREE ET CALENDRIER DE LA MISSION D'EVALUATION

La durée d'exécution de l'évaluation est de vingt-cinq (25) jours ouvrables. L'évaluation débutera immédiatement après la signature des contrats.

Durée	Activités	Responsable
0.5 jour	Réunion préparatoire entre le PNUD et l'équipe de consultant sélectionné	PNUD (équipe de projet) Consultant
2.5 jours	Finalisation et transmission d'un rapport initial : compréhension du mandat, méthodologie à suivre, répartition des tâches entre les membres de l'équipe et chronogramme de l'intervention. Présentation par l'équipe des consultants/revue et validation par le PNUD du rapport initial	Consultant
12 jours	Conduite de l'évaluation, collecte de données, visite de terrain dans les deux régions ainsi qu'à Ouagadougou ; Présentation des constatations et recommandations avec les partenaires du projet	Consultant
5 jours	Elaborer et soumettre le rapport d'évaluation provisoire ; Partager le rapport provisoire à toutes les parties prenantes pour commentaires et suggestions	Consultant
1 jour	Préparation de l'atelier de validation	Consultant
1 jour	Atelier de validation du rapport provisoire	PNUD (équipe de projet) Consultant
3 jours	Prise en compte des amendements issus de l'atelier de validation et dépôt du rapport définitif	Consultant

11. COUT DE L'EVALUATION

Le financement de la prestation est assuré par les ressources financières du projet Prévention de l'extrémisme violent par la résilience des communautés.

12. CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

CRITERES	NOTES
Qualification académique :	20

Master (BAC+5) ou plus en Management des Projets, économie, socio-économie, Ingénierie de formation, Management des microentreprises et Microfinance, Planification économique et gestion d'organisation, ou discipline équivalente	
Expériences : - Plus de 07 ans d'expérience professionnelle avec au moins 5 ans d'expérience dans le domaine de la gestion et de la conduite des évaluations de projets de création d'emplois ou de Management des microentreprises; - Expérience dans l'utilisation de méthodologie de l'évaluation; - Maîtrise des techniques participatives et autres approches de collecte et d'analyse des données relatives à la pauvreté et autres domaines ; - Bonnes connaissances de l'approche AGR et HIMO serait un atout ; - Excellente capacité de communication orale et écrite en français. La connaissance des langues locales (le mooré et le gourmantché) est un atout ; - Excellent leadership et compétences managériales ; - Une expérience d'évaluation similaire avec le système des Nations Unies, en particulier le PNUD et une bonne connaissance de son mandat serait un atout.	40
Compétences techniques : - Démontre une connaissance technique avérée pour assumer les responsabilités et exigences du poste ; - Connaissance des principes de gestion axée sur les résultats ; - Capable d'analyser et collecter les données quantitatives et qualitatives ; - Capacités avérées en techniques d'évaluation rapide ; - Excellentes capacités de facilitation avec l'utilisation de certaines méthodes participatives.	30
Compétences fonctionnelles : - Ouvert aux changements et capable de recevoir/intégrer les feedbacks ; - Bonnes capacités de travail en équipe ; - Être autonome et avoir un sens relationnel aiguisé ; - Démontrer une intégrité en se conformant aux valeurs et normes déontologiques du PNUD ; - Capacité à rédiger des rapports analytiques en français ; - Démontrer une grande sensibilité et faculté d'adaptation à la culture, au genre, à la religion, à la race, à la nationalité et l'âge.	10
TOTAL	100

13. ANNEXES

- Annexe 1 : Canevas Modèle de rapport d'évaluation**

Le principal résultat de ce travail est un rapport final d'évaluation, ne dépassant pas 35 pages, hors annexes. A cet effet, le rapport doit comprendre au moins les éléments suivants :

1. Titre et pages de démarrage

- Nom de l'intervention d'évaluation
- Calendrier de l'évaluation et date du rapport
- Pays de l'intervention d'évaluation
- Noms et organisation des évaluateurs
- Noms de l'organisation initiant l'évaluation
- Remerciements

2. Table des matières

- Inclure les encadrés, les schémas, tableaux et annexes avec les références des pages

3. Liste des acronymes et abréviations

4. Résumé d'exécution (4 pages au maximum) y compris les principales conclusions et recommandations en version française et anglaise

5. Introduction

6. Description de l'intervention

7. Objectifs et Etendue de l'évaluation

8. Approche méthodologique d'évaluation

9. Analyse des données

10. Dédutions et conclusions

- Résultats et conclusions globaux (y compris des réponses aux questions principales d'évaluation)
- Résultats et conclusions par effet
 - Effet 1 (sous-section spécifique y compris sur le genre)
 - Effet 2 (sous-section spécifique y compris sur le genre)
 - Effet 3 (sous-section spécifique y compris sur le genre)
- Conclusions globales

11) Recommandations

- Recommandations globales (y compris les recommandations produites de répondre aux questions principales d'évaluation)
- Recommandations par effet
 - Effet 1 (sous-section spécifique y compris sur le genre)
 - Effet 2 (sous-section spécifique y compris sur le genre)
 - Effet 3 (sous-section spécifique y compris sur le genre)

- Perspectives

12. Leçons apprises

- Quelles sont les principales leçons pouvant être tirées de l'expérience et pouvant avoir une application générique
- Quelles sont les meilleurs et plus mauvaises pratiques en termes de conception, d'engagement, de suivi et évaluation des produits, activités et partenariats autour de l'effet.

13. Bonnes pratiques (enseignements positifs duplicable)

13. Annexes du rapport

- TDR de l'évaluation
- Matrice d'évaluation
- Liste des personnes rencontrées ou groupes interviewés ou consultés et des sites visités
- Résumé des visites de terrain
- Liste des documents exploités
- Cadre des résultats du programme
- Tableaux de résumé des déductions
- **Annexe 2 : Documents utiles pour l'évaluation**

Les consultants pourront exploiter plusieurs documents pour le besoin de l'évaluation. Les documents suivants en font partie :

- ☐ Le PTA du Projet Prévention de l'extrémisme violent par la résilience des communautés ;
 - Les rapports de mise en œuvre du projet ;
 - Le cadre stratégique du PNUD sur « Prévenir l'extrémisme violent par le développement inclusif et la promotion de la tolérance et du respect de la diversité » ;
 - Le document de l'OCDE intitulé « Des critères améliorés pour des évaluations meilleures » ;
 - Le document de programme pays du PNUD (PCD) ;
 - Les ROARs
 - Etc.